



Brevet et secrets





Introduction

Protéger par brevet implique de divulguer

La grande question serait-elle :

Déposer ou de garder secret ?

Pas si simple



-
1. Déposer ou garder secret ?
 2. Déposer *et* garder secret
 3. Les secrets durant la procédure
 4. Les secrets durant l'exploitation
 5. Les secrets des concurrents
 6. Le secret lors des litiges



Déposer ou garder secret ?





Déposer ou garder secret ?

L'absence de dépôt laisse le champ libre aux concurrents pour déposer



Déposer ou garder secret ?

Un dispositif

Le garder secret en attente d'amélioration ?

La demande de brevet est secrète 18 mois



Déposer ou garder secret ?

Un procédé ?

- si le produit ne le révèle pas
- le procédé reste à l'usine, pas le personnel
- inventer et licencier pour sous-traiter un modèle en développement et nécessitant de déposer





Déposer *et* garder secret





Déposer *et* garder secret

Le secret-défense

- le dépôt auprès de l'INPI d'abord
- l'autorisation donnée de rompre le secret
- la mise au secret



Déposer *et* garder secret

La demande de brevet est secrète 18 mois





Déposer *et* garder secret

Le choix du contenu

Divulguer les caractéristiques à protéger

Impératif de suffisance de description

Garder secret le savoir-faire



Déposer *et* garder secret

Le secret de l'identité des inventeurs

A leur initiative



Déposer *et* garder secret

Le secret du jeu du demandeur

- le secret des intentions
- le secret des antériorités





Déposer *et* garder secret

Le secret des intentions

- le dossier d'examen est accessible pas les intentions
- occuper provisoirement le terrain ou obtenir une protection coûte que coûte ?





Déposer *et* garder secret

Des occasions de faire durer le secret des intentions :

L'évolution des revendications

délai de réponse aux notifications

Le secret des échanges informels avec l'examineur

secrets car non accessibles

limite les risques d'Estoppel

faculté de diviser : délai



Déposer *et* garder secret

Le secret des antériorités

documents hors procédure:

Devoir de franchise aux États-Unis seulement

documents de la procédure:

Le secret du rapport de rech. : 9 mois ou plus

Retrait de la demande

Transformation en C.U.



Les secrets lors de l'exploitation





Les secrets lors de l'exploitation

Le secret de l'identité des bénéficiaires du droit

Le licencié

Non inscrit, il peut réclamer son dû

Le cessionnaire

Il peut s'inscrire tardivement





Les secrets lors de l'exploitation

Le quasi-secret de la protection des produits commercialisés

Le breveté n'est pas obligé de marquer ses produits

Quels brevets protègent un produit commercialisé ?

Des brevets au nom de qui ?





Les secrets des concurrents sur le brevet



Les secrets des concurrents sur le breve

La connaissance d'antériorités

- secret de la détention ou divulgation à l'office

L'opposition ou les observations

- les brevets des uns peuvent protéger les autres

- interdiction des conventions de non-opposition





Les secrets des concurrents sur le breve

La possession personnelle antérieure

secrète par essence

même via un dépôt d'enveloppe Soleau





Les secrets lors des litiges





Les secrets lors des litiges

En cas de procès, le secret de la négociation

Hors procès, le secret du déroulement
Arbitrage et médiation

Breveter ou garder secret ?

Une question souvent dépassée

Ne pas déposer est un trop grand risque

Le brevet laisse une grande place au secret pour le déposant et pour les tiers

Le brevet offre une stratégie où les secrets ont leur place